

## detournement de mineur sur enfant de 15 ans

Par **candy**, le **03/02/2009** à **12:45**

ma petite soeur est sorti avec un de ses copains et il en a profiter pour la coucher . a l'epoque elle avait 15 ans et 2 mois lui en avait 19 . mes parents veulent porter plainte pouvez vous me dire se que risque ce garçon.merci par avance.